RAPPORT DE GESTION

Trimestre clos le 30 novembre 2019

1. ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

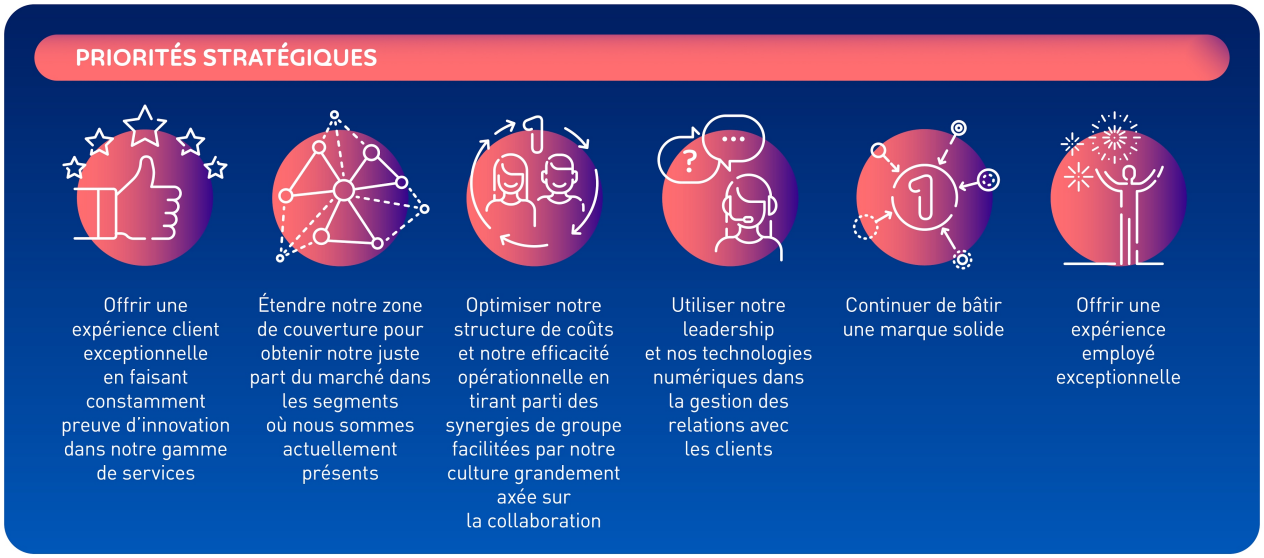
Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2020 » du rapport de gestion annuel 2019 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce, à la réglementation, à la technologie, aux finances, à la conjoncture économique, aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété et aux litiges, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2019 de la Société et du présent rapport de gestion. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de la Société pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et avec le rapport de gestion compris dans le rapport annuel de 2019 de la Société.

2. STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») a pour mission de connecter ses clients au monde numérique et de leur offrir une expérience incomparable en matière de communication. La concrétisation de cette mission passe par nos valeurs fondamentales, soit le respect, la confiance, le dévouement envers les clients, le travail d'équipe et l'innovation.

Notre vision est de créer de la valeur pour nos actionnaires, 1) en offrant une expérience client exceptionnelle, 2) en élargissant notre couverture géographique au Canada et aux États-Unis, 3) en étendant nos activités dans de nouveaux secteurs de marché et 4) en mettant sur pied des équipes qui démontrent un engagement fort. La Société a défini six priorités stratégiques clés qui constituent la feuille de route pour la réalisation de notre mission et de notre vision. Ces priorités stratégiques sont les suivantes :



Nous mesurons notre performance à l'égard de ces objectifs en surveillant les produits, le BAIIA ajusté[(1)] et les flux de trésorerie disponibles[(1)] sur la base d'un taux de change constant[(1)].

SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Pour atteindre ces objectifs, Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») a élaboré les stratégies suivantes :

Services à large bande canadiens	Services à large bande américains
Générer une croissance interne grâce au lancement de services à valeur ajoutée pour nos clients résidentiels et à la croissance de notre bassin de clients commerciaux	Offrir une expérience client exceptionnelle tout en favorisant l'engagement des membres de l'équipe
Optimiser le rendement du capital investi en rehaussant l'efficacité de la prestation de nos services et en favorisant la fidélité grâce à une stratégie qui se démarque en matière d'expérience client	Tirer parti de notre supériorité en matière d'Internet et de notre plateforme vidéo avancée pour favoriser la croissance et la satisfaction de la clientèle
Envisager la possibilité d'offrir un service sans fil de manière rentable et à la mesure de nos moyens financiers	Miser sur la croissance sur le marché des affaires et poursuivre les initiatives d'expansion en Floride tout en recherchant activement des occasions d'acquisitions
Permettre la transformation de l'entreprise grâce à la modernisation des pratiques en matière de gestion des talents en vue d'offrir aux employés une expérience enrichissante et stimulante	Générer une croissance des unités et améliorer la satisfaction de la clientèle grâce au marketing et au positionnement de la marque

Cogeco Communications mesure son rendement à l'égard de ces objectifs en surveillant ses produits, son BAIIA ajusté, ses flux de trésorerie disponibles et l'intensité du capital. Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel de 2019 de Cogeco Communications inc. disponible à l'adresse www.sedar.com ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

ACTIVITÉS DU SECTEUR DES MÉDIAS

Cogeco Média se concentre sur l'amélioration continue de sa programmation et sur les occasions d'acquisitions en vue d'accroître sa part de marché et, par le fait même, sa rentabilité.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

2.1 INDICATEURS DE RENDEMENT CLÉS

PRODUITS

Les produits du premier trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 1,8 % (1,4 % selon un taux de change constant), principalement en raison d'une croissance de 1,8 % (1,3 % selon un taux de change constant) du secteur des communications et de 3,1 % du secteur Autres.

Pour plus de détails sur les produits du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

BAIIA AJUSTÉ

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,2 % (4,7 % selon un taux de change constant), en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté dans le secteur des communications, qui découle des hausses enregistrées dans les Services à large bande américains et canadiens.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 3,6 % (3,5 % selon un taux de change constant) en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles essentiellement attribuable aux Services à large bande canadiens;
- l'augmentation de la charge d'impôts exigibles; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution des charges financières et des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2020

Cogeco maintient ses projections financières pour l'exercice 2020, publiées le 30 octobre 2019. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2020 » du rapport annuel de 2019 de la Société.

3. CROISSANCE DE L'ENTREPRISE

Le 10 janvier 2020, Cogeco Communications a annoncé la signature, par sa filiale Atlantic Broadband, d'une entente définitive visant l'achat de Thames Valley Communications, une société de services à large bande exerçant ses activités dans le sud-est du Connecticut, pour un montant de 50 millions $ US. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires habituelles et devrait se conclure d'ici trois mois. Après la conclusion de la transaction, le nombre de clients d'Atlantic Broadband augmentera d'environ 10 000.

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET FINANCIERS

4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	30 novembre 2019[1]	30 novembre 2018	Variation	Variation selon un taux de change constant[2]	Incidence du taux de change[2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Produits	**618 469**	607 361	1,8	1,4	2 836
Charges d'exploitation	**327 960**	331 160	(1,0)	(1,5)	1 639
BAIIA ajusté	**290 509**	276 201	5,2	4,7	1 197

(1) Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3223 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.

PRODUITS

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les produits ont augmenté de 1,8 % (1,4 % selon un taux de change constant), essentiellement en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de 1,8 % (1,3 % selon un taux de change constant) dans le secteur des communications qui découle surtout de la croissance au sein des Services à large bande américains; et
- une augmentation de 3,1 % dans le secteur Autres, en raison de l'acquisition de 10 stations de radio régionales de RNC Média inc. réalisée le 26 novembre 2018 (l'« acquisition de RNC Média ») par Cogeco Média, c'est-à-dire au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, facteur contrebalancé par un faible marché publicitaire et par l'intensification de la concurrence pour les activités du secteur des médias.

Pour plus de détails sur les produits du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

CHARGES D'EXPLOITATION

Au premier trimestre de l'exercice 2020, les charges d'exploitation ont diminué de 1,0 % (1,5 % selon un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement du secteur des communications.

Pour plus de détails sur les charges d'exploitation du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

BAIIA AJUSTÉ

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,2 % (4,7 % selon un taux de change constant), en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté dans le secteur des communications, qui découle des hausses enregistrées dans les Services à large bande américains et canadiens.

Pour plus de détails sur le BAIIA ajusté du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

4.2 FRAIS D'INTÉGRATION, DE RESTRUCTURATION ET D'ACQUISITION

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 0,1 million $. Pour le premier trimestre de l'exercice 2019, les frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition se sont chiffrés à 7,0 millions $, en raison principalement des frais de restructuration engagés dans les Services à large bande canadiens relativement à un programme d'optimisation opérationnelle mis en œuvre au cours du premier semestre de l'exercice 2019. La stratégie de réduction de la main-d'œuvre, qui comprenait un programme de départ volontaire ciblant les postes de soutien, visait à créer une organisation plus allégée, plus efficace et agile dans le cadre de sa transformation numérique. De plus, des frais d'acquisition et d'intégration ont été engagés par les Services à large bande américains relativement à l'acquisition du réseau de fibre du sud de la Floride précédemment détenu par FiberLight, LLC (l'« acquisition de FiberLight ») et par la filiale de la Société, Cogeco Média, relativement à l'acquisition de 10 stations de radio régionales le 26 novembre 2018.

4.3 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Amortissement des immobilisations corporelles[1]	**109 955**	106 701	3,0
Amortissement des immobilisations incorporelles	**14 308**	13 964	2,5
	124 263	120 665	3,0

(1) L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation s'est chiffré à 2,0 millions $ pour le trimestre clos le 30 novembre 2019.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, la dotation aux amortissements a augmenté de 3,0 % en raison de l'amortissement supplémentaire lié aux acquisitions d'immobilisations corporelles au cours du trimestre et de l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, facteurs conjugués à l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.4 CHARGES FINANCIÈRES

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	**40 832**	45 982	(11,2)
Intérêts sur les obligations locatives	**647**	—	—
Pertes nettes (profits nets) de change	**(4)**	209	—
Amortissement des coûts de transaction différés	**485**	456	6,4
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	**(151)**	(120)	25,8
Autres	**(1 407)**	636	—
	40 402	47 163	(14,3)

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les charges financières ont diminué de 14,3 %, en raison principalement des facteurs suivants :

- la diminution de la dette existante sur la facilité renouvelable du Canada à la suite de la vente de Cogeco Peer 1 au cours de l'exercice 2019;
- une dette existante et des taux d'intérêt moins élevés pour les facilités de crédit de premier rang; et
- les produits d'intérêts découlant des investissements de la trésorerie excédentaire; facteurs contrebalancés en partie par
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.5 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Exigibles	**25 300**	13 841	82,8
Différés	**6 248**	4 731	32,1
	31 548	18 572	69,9

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Bénéfice avant impôts sur le résultat	**125 764**	101 339	24,1
Taux d'imposition combiné canadien	**26,5 %**	26,5 %	—
Impôts sur le résultat au taux d'imposition combiné canadien	**33 327**	26 855	24,1
Écart des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux opérations	**814**	817	(0,4)
Incidence sur les impôts différés résultant du changement des taux d'impôts quasi adoptés	**31**	—	—
Incidence sur les impôts sur le résultat découlant des dépenses non déductibles et des bénéfices non imposables	**(351)**	(19)	—
Incidences fiscales provenant des établissements à l'étranger	**(6 510)**	(6 761)	(3,7)
Autres	**4 237**	(2 320)	—
	31 548	18 572	69,9

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, la charge d'impôts a augmenté de 69,9 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des facteurs suivants :

- l'augmentation du bénéfice avant impôts sur le résultat dans les secteurs des Services à large bande canadiens et américains;
- une charge d'impôt exigible non récurrente de 6 millions $ liée à une réorganisation fiscale; et
- l'appréciation du dollar américain par opposition au dollar canadien par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.6 BÉNÉFICE DE LA PÉRIODE

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et le bénéfice par action)	**$**	$	%
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	**94 216**	82 767	13,8
Bénéfice de la période	**94 216**	79 145	19,0
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	**31 284**	27 314	14,5
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**31 284**	26 168	19,6
Bénéfice de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle[(1)]	**62 932**	52 977	18,8
Bénéfice par action de base lié aux activités poursuivies	**1,96**	1,68	16,7
Bénéfice par action de base	**1,96**	1,61	21,7

(1) La participation ne donnant pas le contrôle concerne la participation d'environ 68,2 % dans le bénéfice de l'exercice de Cogeco Communications attribuable aux propriétaires de la Société, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« CDPQ ») dans la filiale de Cogeco Communications, Atlantic Broadband.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies et le bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 13,8 % et de 14,5 %, respectivement, en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté;
- la diminution des charges financières; et
- la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation des impôts sur le résultat.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont augmenté de 19,0 % et de 19,6 %, respectivement, principalement en raison des activités abandonnées, qui ont généré une perte de 3,6 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent et des facteurs mentionnés précédemment.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Cogeco détient 31,8 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 82,3 % des actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction, d'administration, de planification stratégique et financière et d'autres services en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. Cette méthode du coût majoré est entrée en vigueur le 1er mai 2019 et a été mise en place afin d'éviter les variations futures du pourcentage des honoraires de gestion découlant des variations fréquentes des produits consolidés de Cogeco Communications à la suite d'acquisitions et de désinvestissements d'entreprises. La convention prévoit une provision pour ajustement futur à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications inc. pour le trimestre clos le 30 novembre 2019 se sont chiffrés à 5,4 millions $, comparativement à 4,8 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2019.

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Toutefois, au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, Cogeco Communications a attribué des options sur actions et des unités d'actions liées au rendement à ces hauts dirigeants à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, comme l'illustre le tableau suivant :

	Trimestres clos les	
	30 novembre 2019	30 novembre 2018
(en nombre d'unités)		
Options sur actions	**110 875**	97 725
Unités d'actions liées au rendement	**14 375**	14 625

Le tableau qui suit présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications qu'elle a attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises en faveur des administrateurs de Cogeco.

	Trimestres clos les	
	30 novembre 2019	30 novembre 2018
(en milliers de dollars)	**$**	$
Options sur actions	**309**	298
Unités d'actions incitatives	**13**	15
Unités d'actions liées au rendement	**312**	200
Unités d'actions différées	**132**	260
	766	773

Il n'y a eu aucune autre transaction significative entre parties liées au cours des périodes considérées.

6. ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Trimestres clos les		
	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**149 506**	103 119	45,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(121 835)**	(156 823)	(22,3)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	**(46 046)**	42 240	—
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	**99**	(176)	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liée aux activités poursuivies	**(18 276)**	(11 640)	57,0
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie liée aux activités abandonnées	**—**	(3 172)	(100,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**559 393**	86 352	—
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**542 682**	71 540	—

6.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Au premier trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 45,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- l'augmentation du BAIIA ajusté;
- la diminution des variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie découlant principalement des variations du fonds de roulement;
- la diminution des impôts sur le résultat payés et des charges financières payées; et
- la diminution des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.

6.2 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Au premier trimestre de l'exercice 2020, les activités d'investissement ont diminué de 22,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement des facteurs suivants :

- l'acquisition, le 3 octobre 2018, d'un réseau de fibre et des actifs connexes dans le sud de la Floride dans le cadre de l'acquisition de FiberLight; et
- l'acquisition, le 26 novembre 2018, de 10 stations de radio régionales dans le cadre de l'acquisition de RNC Média; partiellement contrebalancées par
- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles dans le secteur des communications.

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Acquisition de 10 stations de radio régionales

Le 26 novembre 2018, Cogeco Média a conclu l'acquisition de 10 stations de radio régionales appartenant à RNC Média inc. (neuf situées au Québec et une en Ontario). La transaction, d'une valeur de 19,2 millions $, a été approuvée le 11 octobre 2018 par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

L'acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition et était assujettie aux ajustements postérieurs à la clôture. La répartition finale du prix d'achat de cette acquisition s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	Répartition finale **30 novembre 2019** **$**	Répartition préliminaire 30 novembre 2018 $
Prix d'achat		
Contrepartie versée à la clôture	**17 174**	17 174
Solde à payer relativement aux regroupements d'entreprises	**2 000**	2 000
Ajustement du fonds de roulement	**(352)**	—
	18 822	19 174
Actifs nets acquis		
Créances clients et autres débiteurs	**2 022**	2 354
Charges payées d'avance et autres	**11**	31
Immobilisations corporelles	**1 337**	1 337
Immobilisations incorporelles	**6 237**	7 354
Goodwill	**9 427**	8 310
Dettes fournisseurs et autres créditeurs pris en charge	**(146)**	(168)
Passifs sur contrat et autres passifs pris en charge	**(66)**	(44)
	18 822	19 174

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 20,6 % (19,7 % selon un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019, principalement en raison de l'augmentation des dépenses d'investissement dans le secteur des communications.

Pour plus de détails au sujet des dépenses d'investissement du secteur des communications, se reporter à la rubrique « Secteur des communications ».

6.3 FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 3,6 % (3,5 % selon un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des facteurs suivants :

- l'augmentation des acquisitions d'immobilisations corporelles essentiellement attribuable aux Services à large bande canadiens;
- l'augmentation de la charge d'impôts exigibles; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation du BAIIA ajusté; et
- la diminution des charges financières et des frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.

6.4 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

(en milliers de dollars)	**30 novembre 2019** **$**	30 novembre 2018 $	Explications
Augmentation de l'endettement bancaire	**13 137**	2 090	Liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Augmentation (diminution) nette des facilités renouvelables	**(1 335)**	128 572	Hausse des prélèvements de 65 millions $ et de 53 millions $ US sur la facilité renouvelable du Canada au cours du premier trimestre de l'exercice 2019.
Remboursement sur la dette à long terme	**(5 648)**	(60 658)	Remboursement trimestriel de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours des exercices 2020 et 2019. Remboursement des billets garantis de premier rang, série B, d'une valeur de 55 millions $, échéant en octobre 2018.
Remboursement des obligations locatives	**(1 565)**	—	
Remboursement du solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**(3 228)**	—	Remboursement partiel du solde lié à l'acquisition de FiberLight.
	1 361	70 004	

DIVIDENDES

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, un dividende déterminé trimestriel de 0,475 $ par action a été versé aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 7,6 millions $, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,43 $ par action, ou 7,0 millions $, versé au premier trimestre de l'exercice 2019.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS - Cogeco inc.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, Cogeco a racheté et annulé 23 440 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen par action rachetée de 98,74 $, pour une contrepartie totale de 2,3 millions $, contre 60 790 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen par action rachetée de 59,97 $, pour une contrepartie totale de 3,6 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS - Cogeco Communications inc.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, Cogeco Communications a racheté et annulé 143 100 actions subalternes à droit de vote d'un prix moyen par action rachetée de 109,64 $, pour une contrepartie totale de 15,7 millions $. À la période correspondante de l'exercice 2019, Cogeco Communications n'a racheté ni annulé d'action subalterne à droit de vote puisque le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a commencé au troisième trimestre de l'exercice 2019.

6.5 DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 14 janvier 2020, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,475 $ l'action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 11 février 2020 aux actionnaires inscrits en date du 28 janvier 2020. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

7. SECTEUR DES COMMUNICATIONS

7.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	30 novembre 2019[1]	30 novembre 2018	Variation	Variation selon un taux de change constant[2]	Incidence du taux de change[2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Produits	**586 827**	576 673	1,8	1,3	2 836
Charges d'exploitation	**299 332**	304 027	(1,5)	(2,1)	1 639
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**5 390**	4 795	12,4	12,4	—
BAIIA ajusté	**282 105**	267 851	5,3	4,9	1 197
Marge du BAIIA ajusté	**48,1 %**	46,4 %			

(1) Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3223 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.

PRODUITS

	Trimestres clos les				
	30 novembre 2019[1]	30 novembre 2018	Variation	Variation selon un taux de change constant[2]	Incidence du taux de change[2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Services à large bande canadiens	**320 807**	322 465	(0,5)	(0,5)	—
Services à large bande américains	**266 020**	254 208	4,6	3,5	2 836
	586 827	576 673	1,8	1,3	2 836

(1) Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3223 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les produits ont augmenté de 1,8 % (1,3 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une croissance interne enregistrée par les Services à large bande américains en raison principalement :
 - de la croissance du nombre de clients des services Internet des secteurs résidentiel et commercial; et
 - des hausses tarifaires entrées en vigueur principalement au quatrième trimestre de l'exercice 2019; facteurs contrebalancés en partie par
 - une diminution du nombre de clients du service de vidéo; et
 - la baisse des produits tirés de la publicité politique.
- une diminution enregistrée par les Services à large bande canadiens principalement en raison des facteurs suivants :
 - la baisse du nombre de clients du service de vidéo attribuable en partie à l'incidence continue de l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients, qui était en phase de stabilisation au début de l'exercice 2019; et
 - la baisse des prix nets découlant des ventes aux consommateurs; facteurs contrebalancés en partie par
 - la migration de clients vers des forfaits de plus grande valeur; et
 - la croissance soutenue du nombre de clients du service Internet.

CHARGES D'EXPLOITATION

	Trimestres clos les				
	30 novembre 2019[1]	30 novembre 2018	Variation	Variation selon un taux de change constant[2]	Incidence du taux de change[2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Services à large bande canadiens	**149 845**	159 326	(6,0)	(6)	107
Services à large bande américains	**144 370**	136 932	5,4	4,3	1 531
Éliminations intersectorielles et autres	**5 117**	7 769	(34,1)	(34,1)	1
	299 332	304 027	(1,5)	(2,1)	1 639

(1) Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3223 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les charges d'exploitation ont diminué de 1,5 % (2,1 % selon un taux de change constant), en raison principalement des facteurs suivants :

- une diminution enregistrée par les Services à large bande canadiens en raison des facteurs suivants :
 - la baisse des coûts de programmation en raison de la diminution du nombre de clients du service de vidéo;
 - la baisse des charges de rémunération découlant d'un programme d'optimisation opérationnelle mis en œuvre au premier semestre de l'exercice 2019;
 - les coûts additionnels de 4,5 millions $ engagés durant le premier trimestre de l'exercice 2019 pour soutenir la phase de stabilisation du nouveau système de gestion des clients implanté au troisième trimestre de l'exercice 2018;
 - les coûts rétroactifs de 3,2 millions $ engagés durant le premier trimestre de l'exercice 2019 relativement à la hausse plus importante que prévu des tarifs établis par la Commission du droit d'auteur du Canada pour la retransmission de signaux de télévision canadiens et américains éloignés au Canada pour la période allant de 2014 à 2018; et
 - l'incidence de l'adoption d'IFRS 16; facteurs contrebalancés en partie par
 - la hausse des coûts des initiatives de marketing.
- une diminution des coûts additionnels liés aux éliminations intersectorielles et autres qui découle du calendrier des projets et des initiatives d'entreprise; facteur contrebalancé en partie par
- des coûts additionnels au sein des Services à large bande américains en raison de ce qui suit :
 - la hausse des coûts des initiatives de marketing; et
 - l'augmentation des charges de rémunération en raison des effectifs additionnels pour soutenir la croissance; facteurs contrebalancés en partie par
 - l'incidence de l'adoption d'IFRS 16.

HONORAIRES DE GESTION

Les honoraires de gestion versés à Cogeco inc. pour le premier trimestre de l'exercice 2020 se sont chiffrés à 5,4 millions $, comparativement à 4,8 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2019. Pour plus de détails sur les honoraires de gestion de Cogeco Communications, se reporter à la rubrique « Transactions entre parties liées ».

BAIIA AJUSTÉ

	Trimestres clos les				
	30 novembre 2019[1]	30 novembre 2018	Variation	Variation selon un taux de change constant[2]	Incidence du taux de change[2]
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	%	$
Services à large bande canadiens	**170 962**	163 139	4,8	4,9	(107)
Services à large bande américains	**121 650**	117 276	3,7	2,6	1 305
Éliminations intersectorielles et autres	**(10 507)**	(12 564)	(16,4)	(16,4)	(1)
	282 105	267 851	5,3	4,9	1 197

(1) Pour le trimestre clos le 30 novembre 2019, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3223 $ CA pour 1 $ US.

(2) Les données réelles pour l'exercice 2020 sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour l'exercice 2019, qui était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,3 % (4,9 % selon un taux de change constant), en raison des facteurs suivants :

- une augmentation au sein des Services à large bande canadiens qui est principalement attribuable à une diminution des charges d'exploitation; et
- une augmentation au sein des Services à large bande américains qui découle de la croissance interne des produits.

ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les acquisitions d'immobilisations corporelles ont augmenté de 20,6 % (19,7 % selon un taux de change constant), principalement en raison des facteurs expliqués ci-dessous :

- Pour les Services à large bande canadiens, les dépenses d'investissement ont augmenté de 28,5 % (27,8 % selon un taux de change constant) au premier trimestre de l'exercice 2020, en raison des facteurs suivants :
 - l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné attribuable au calendrier de certaines initiatives; et
 - la hausse des coûts liés à la nouvelle plateforme de télévision sur protocole Internet (« IPTV») qui sera lancée au cours de l'exercice 2020.
- Pour les Services à large bande américains, les dépenses d'investissement ont augmenté de 8,9 % (7,7 % selon un taux de change constant) au premier trimestre de l'exercice 2020, principalement en raison de l'augmentation des achats d'équipements à l'abonné attribuable au calendrier de certaines initiatives.

7.2 STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

	30 novembre 2019			Ajouts nets (pertes nettes) Trimestres clos les	
	Données consolidées	**Canada**	**États-Unis**	**30 novembre 2019**	30 novembre 2018
Unités de service primaire[1]	**2 722 302**	**1 818 732**	**903 570**	**10 490**	(39 451)
Clients du service Internet	**1 246 358**	**794 895**	**451 463**	**11 978**	(2 623)
Clients du service de vidéo	**954 964**	**646 326**	**308 638**	**(7 174)**	(17 622)
Clients du service de téléphonie	**520 980**	**377 511**	**143 469**	**5 686**	(19 206)

(1) Représente la somme des clients des services Internet, de vidéo et de téléphonie.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2018, les Services à large bande canadiens ont procédé à l'implantation d'un nouveau système de gestion des clients qui est venu remplacer 22 anciens systèmes. Durant la phase de stabilisation du système de gestion des clients, la congestion au centre de service à la clientèle a entraîné une diminution des activations de services durant la majeure partie du premier trimestre de l'exercice 2019. Les activités liées au centre de service à la clientèle et au marketing étaient revenues à la normale à la fin du premier trimestre de l'exercice 2019.

Les variations pour chaque service s'expliquent par les facteurs présentés ci-dessous :

INTERNET

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les ajouts nets de clients du service Internet se sont chiffrés à 11 978, comparativement à des pertes nettes de 2 623 pour la période correspondante de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des offres de services à haute vitesse au Canada;
- l'intérêt soutenu à l'égard des forfaits de services;
- la demande continue des revendeurs Internet au Canada; et
- la croissance dans les secteurs résidentiel et commercial aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- les offres concurrentielles au sein du secteur; et
- les déconnexions saisonnières dans les régions du Maine et du New Hampshire aux États-Unis, qui ont été inférieures à celles enregistrées pour la période correspondante de l'exercice précédent.

VIDÉO

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les pertes nettes de clients du service de vidéo se sont chiffrées à 7 174, comparativement à 17 622 pour la période correspondante de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- le changement des habitudes de consommation vidéo; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur; facteurs contrebalancés en partie par
- les déconnexions saisonnières dans les régions du Maine et du New Hampshire aux États-Unis, qui ont été inférieures à celles enregistrées pour la période correspondante de l'exercice précédent;
- l'intérêt soutenu des clients à l'égard des services de vidéo numérique avancée; et
- l'intérêt des clients à l'égard des services de vidéo offerts en forfait avec des services Internet haute vitesse.

TÉLÉPHONIE

Pour le premier trimestre de l'exercice 2020, les ajouts nets de clients du service de téléphonie se sont chiffrés à 5 686, comparativement à des pertes nettes de 19 206 pour la période correspondante de l'exercice 2019. Les variations sont attribuables aux facteurs suivants :

- l'augmentation du nombre de forfaits de téléphonie mis en marché au cours du premier trimestre de l'exercice 2020 au Canada; et
- la croissance dans le secteur commercial aux États-Unis; facteurs contrebalancés en partie par
- l'augmentation de la pénétration de la téléphonie sans fil au Canada et des diverses offres illimitées lancées par les exploitants de services de téléphonie sans fil qui incitent certains clients à annuler leurs services de téléphonie filaire pour passer uniquement aux services de téléphonie sans fil.

8. SITUATION FINANCIÈRE

8.1 FONDS DE ROULEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus, ce qui permet à la Société d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui en résultent pour réduire l'endettement. Cependant, la Société avait un fonds de roulement excédentaire au 31 août 2019 et au 30 novembre 2019 en raison d'une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie attribuable à la vente de Cogeco Peer 1.

Les variations s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	**30 novembre 2019** **$**	31 août 2019 $	Variation $	Explications
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**541 117**	559 393	(18 276)	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	**106 716**	98 375	8 341	Principalement liée à la croissance des produits.
Impôts sur le résultat à recevoir	**20 495**	18 767	1 728	Non significative.
Charges payées d'avance et autres	**37 962**	24 184	13 778	Hausse des montants payés d'avance dans le cadre des conventions d'entretien annuel.
Instrument financier dérivé	**639**	109	530	Non significative.
	706 929	700 828	6 101	
Passifs courants				
Endettement bancaire	**13 137**	—	13 137	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	**210 639**	276 782	(66 143)	Calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	**35 299**	36 803	(1 504)	Non significative.
Passifs d'impôts sur le résultat	**14 280**	16 693	(2 413)	Liée aux acomptes provisionnels versés au premier trimestre de l'exercice 2020.
Passifs sur contrat et autres passifs	**43 633**	43 768	(135)	Non significative.
Solde à payer relativement à des regroupements d'entreprises	**3 280**	6 520	(3 240)	Remboursement partiel du solde lié à l'acquisition de FiberLight.
Instruments financiers dérivés	**25**	—	25	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	**228 252**	22 624	205 628	Liée aux débentures garanties de premier rang, série 2, échéant en novembre 2020 et à la comptabilisation de la tranche à long terme des obligations locatives après l'adoption d'IFRS 16.
	548 545	403 190	145 355	
Fonds de roulement excédentaire	**158 384**	297 638	(139 254)	

8.2 AUTRES VARIATIONS IMPORTANTES

(en milliers de dollars)	**30 novembre 2019** **$**	31 août 2019 $	Variation $	Explications
Actifs non courants				
Immobilisations corporelles	**2 096 189**	2 024 173	72 016	Comptabilisation d'actifs au titre de droits d'utilisation après l'adoption d'IFRS 16 conjuguée à l'acquisition d'immobilisations corporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.
Immobilisations incorporelles	**2 921 788**	2 938 116	(16 328)	Liée à l'amortissement d'immobilisations incorporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.
Goodwill	**1 400 834**	1 400 334	500	Non significative.
Passifs non courants				
Dette à long terme	**3 292 870**	3 439 399	(146 529)	Liée aux débentures garanties de premier rang, série 2, échéant en novembre 2020 et au remboursement de la dette à long terme, facteurs partiellement contrebalancés par la comptabilisation de la tranche à long terme des obligations locatives après l'adoption d'IFRS 16.
Instruments financiers dérivés	**30 915**	46 044	(15 129)	Diminution de la juste valeur des conventions de swaps de taux d'intérêt couvrant une tranche de 1,1 milliard $ US de l'emprunt à terme B garanti de premier rang de 1,7 milliard $ US en raison de la hausse du taux d'intérêt à long terme.
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle[1]	**1 913 317**	1 869 111	44 206	Principalement liée à la participation de 68,2 % dans le bénéfice de la période de Cogeco Communications attribuable aux propriétaires de la Société.

(1) La participation ne donnant pas le contrôle est liée à la participation d'environ 68,2 % dans les capitaux propres de Cogeco Communications attribuable aux propriétaires de la Société, en plus de la participation de 21 % de la CDPQ dans la filiale de Cogeco Communications, Atlantic Broadband.

8.3 DONNÉES LIÉES AUX ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 31 décembre 2019. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Montant $
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	**1 812 860**	**12**
Actions subalternes à droit de vote	**14 269 629**	**115 882**

8.4 FINANCEMENT

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location ainsi que de garanties. Les obligations de Cogeco, présentées dans le rapport annuel de 2019, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 août 2019.

Le 20 décembre 2019, la Société a prolongé l'échéance de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions $ d'une année additionnelle, soit jusqu'au 3 février 2025.

Le 6 décembre 2019, Cogeco Communications a réduit de 50 millions $ sa facilité à terme renouvelable pour la faire passer à 750 millions $ et en a prorogé la date d'échéance d'une année, soit jusqu'au 24 janvier 2025. De plus, à la même date, la date d'échéance de la facilité renouvelable garantie de premier rang de 150 millions $ US dont bénéficient deux filiales liées à Atlantic Broadband a été prorogée de 18 mois, soit jusqu'au 4 juillet 2024.

Au 30 novembre 2019, la Société avait utilisé une somme de 20,9 millions $ en vertu de sa facilité à terme renouvelable de 100 millions $ et un montant de 0,6 million $ en vertu de la facilité à terme renouvelable de 800 millions $ de Cogeco Communications, pour une disponibilité restante de 79,1 millions $ et de 799,4 millions $, respectivement. Par ailleurs, deux filiales de Cogeco Communications disposent également d'une facilité renouvelable garantie de premier rang de 199,3 millions $ (150 millions $ US), dont un montant de 3,2 millions $ (2,4 millions $ US) avait été utilisé au 30 novembre 2019, pour une disponibilité restante de 196,1 millions $ (147,6 millions $ US).

8.5 NOTATIONS DE COGECO COMMUNICATIONS

Le tableau suivant présente les notations de Cogeco Communications et d'Atlantic Broadband.

Au 30 novembre 2019	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets et débentures garantis de premier rang	**BBB-**	**BBB (faible)**	**SN**
Atlantic Broadband			
Facilités de crédit de premier rang	**BB-**	**SN**	**B1**

SN : sans notation

Notre capacité à avoir accès aux marchés des capitaux d'emprunt et aux marchés du crédit bancaire et le coût et l'ampleur du financement disponible dépendent en partie de la qualité de nos notations. Les obligations assorties d'une notation de catégorie BBB sont considérées comme étant de qualité supérieure, et leur coût de financement est généralement inférieur à celui des obligations assorties de la notation BB/B. De plus, les obligations assorties d'une notation BBB ont généralement un meilleur accès au financement que celles assorties de notations BB/B.

8.6 GESTION FINANCIÈRE

Risque de taux d'intérêt

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, sont exposées au risque de taux d'intérêt relativement à leurs instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur le remboursement de ces instruments. Au 30 novembre 2019, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité à terme renouvelable de la Société et aux termes des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 30 novembre 2019.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	1,1 milliard $ US	Taux de base LIBOR en dollars américains	2,017 % à 2,262 %	Janvier 2021 à novembre 2024	Emprunt à terme B garanti de premier rang

La sensibilité des charges financières annuelles de la Société à l'égard d'une augmentation de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte de ces facilités représenterait une hausse d'approximativement 7,8 millions $ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2019.

Risque de change

Cogeco Communications est exposée au risque de change en raison de l'intérêt lié à sa dette à long terme libellée en dollars américains. L'incidence d'une hausse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait augmenter les charges financières d'approximativement 11,7 millions $ en fonction de la dette existante au 30 novembre 2019.

De plus, les investissements nets de Cogeco Communications dans des établissements à l'étranger sont exposés au risque de marché imputable aux fluctuations du taux de change, notamment en ce qui a trait aux variations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Le risque lié aux investissements globaux en dollars américains est réduit, puisqu'une partie a été empruntée en dollars américains.

Le tableau qui suit présente les investissements globaux dans des établissements à l'étranger attribuables aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que les montants notionnels de la dette empruntée pour couvrir ces investissements au 30 novembre 2019.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissements globaux	Élément couvert
Investissements nets	390 millions $ US	1 016 millions $ US	Investissements nets dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état de la situation financière libellés en dollars américains au 30 novembre 2019 était de 1,3289 $ pour un dollar américain (1,3295 $ au 31 août 2019). Une baisse de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollars canadiens ferait diminuer les autres éléments du résultat global d'approximativement 83,2 millions $.

Risque de marché

La Société et sa filiale, Cogeco Communications, utilisent des instruments dérivés pour gérer l'exposition des flux de trésorerie au risque de variation du prix de leurs actions subalternes à droit de vote en vertu des régimes d'unités d'actions différées. Par conséquent, la Société et Cogeco Communications utilisent des conventions de swap sur actions pour couvrir le risque d'appréciation du prix de marché à l'égard de leurs actions subalternes à droit de vote. Au 30 novembre 2019, les swaps sur actions avaient une juste valeur de 0,7 million $ et avaient été comptabilisés à titre d'actif. Une hausse de 5 % du prix de marché des actions subalternes à droit de vote au 30 novembre 2019 se traduirait par un profit d'environ 0,4 million $ attribuable à l'appréciation de la juste valeur des swaps sur actions, contrebalancé par une augmentation de 0,4 million $ de la charge liée aux régimes d'unités d'actions différées.

8.7 MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les taux moyens en vigueur au cours du trimestre clos le 30 novembre 2019 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des communications s'établissaient comme suit :

	30 novembre 2019	30 novembre 2018	Variation	Variation
	$	$	$	%
Dollar américain par rapport au dollar canadien	**1,3223**	1,3082	0,01	1,1

Le tableau ci-dessous illustre l'incidence en dollars canadiens de la fluctuation de 0,01 $ du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les résultats du secteur des communications pour le trimestre clos le 30 novembre 2019.

	Secteur des communications
Trimestre clos le 30 novembre 2019	Incidence du taux de change
(en milliers de dollars)	**$**
Produits	**2 836**
Charges d'exploitation	**1 639**
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	**—**
BAIIA ajusté	**1 197**
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**914**
Flux de trésorerie disponibles	**(51)**

9. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les normes IFRS. Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères publiés dans la version mise à jour du rapport intitulé *Internal Control Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission publiée en mai 2013.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 30 novembre 2019 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 30 novembre 2019.

10. INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport annuel de 2019, disponible aux adresses www.sedar.com et corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport annuel de 2019, qui sont par les présentes intégrés par renvoi.

Le 15 août 2019, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a rendu sa décision sur l'établissement des coûts et a établi les nouveaux tarifs des services de gros groupés pour les revendeurs Internet, réduisant ainsi de façon significative les tarifs provisoires fixés précédemment en 2016, tout en autorisant l'application rétroactive des nouveaux tarifs. Le 13 septembre 2019, Cogeco Communications a déposé, conjointement avec d'autres fournisseurs de services de télécommunications (les « entreprises de câblodistribution »), une demande d'autorisation d'appel de la décision du CRTC auprès de la Cour d'appel fédérale (la « CAF ») et de suspendre ses effets dans l'attente d'une décision de la Cour au sujet de la demande d'appel. Le 22 novembre 2019, la CAF a autorisé l'appel de la décision du CRTC et a suspendu la décision dans l'attente du jugement définitif, et par conséquent, les exploitants ne sont pas tenus d'appliquer ces nouveaux tarifs ni de verser les paiements rétroactifs. Outre l'appel autorisé par la CAF, les entreprises de câblodistribution ont déposé le 13 novembre 2019 une requête auprès du gouverneur en conseil, intimant le Conseil des ministres d'ordonner au CRTC de réexaminer la décision parallèlement à l'examen prévu par le CRTC de son cadre réglementaire en matière de services filaires de gros et conformément à des considérations politiques spécifiques. La requête auprès du Conseil des ministres a été publiée le 13 décembre 2019 et fixée au 12 février 2020, date à laquelle les parties concernées doivent avoir déposé leurs commentaires. En outre, le 13 décembre 2019, les entreprises de câblodistribution ont soumis au CRTC une demande de révision et de modification de la décision du CRTC s'appuyant sur des doutes sérieux quant à la justesse de la méthode d'établissement des tarifs appliquée par le CRTC dans le cadre de sa décision. Par conséquent, la Société n'a pas comptabilisé l'incidence des nouveaux tarifs réduits dans les états financiers du trimestre clos le 30 novembre 2019.

11. MÉTHODES COMPTABLES

11.1 ADOPTION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS COMPTABLES

IFRS 16

Avec prise d'effet le 1er septembre 2019, la Société a adopté IFRS 16, *Contrats de location*, selon l'application rétrospective modifiée, en vertu de laquelle les états financiers des périodes présentées antérieurement ne sont pas retraités et l'effet cumulatif de l'application initiale est ajusté dans les bénéfices non distribués d'ouverture. IFRS 16 remplace les anciennes normes comptables concernant les contrats de location, y compris IAS 17, *Contrats de location*, et IFRIC 4, *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, et établit un modèle complet pour l'identification des contrats de location et leur comptabilisation, évaluation et présentation dans les états financiers des preneurs et des bailleurs.

IFRS 16 élimine la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement pour les preneurs et exige plutôt la comptabilisation, dans l'état de la situation financière, d'un actif au titre du droit d'utilisation (qui représente le droit d'utiliser l'actif sous-jacent) ainsi que d'une obligation locative (qui représente l'obligation d'effectuer les paiements de loyers) pour tous les contrats de location à la date de début des contrats, certaines exceptions étant permises au moyen de choix et de mesures de simplification. Le traitement comptable pour les bailleurs et les contrats de location qui étaient précédemment classés comme des contrats de location-financement demeure en grande partie le même que celui prévu dans IAS 17.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé une augmentation des actifs et des passifs dans l'état consolidé de la situation financière, par suite de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives correspondantes. Lors de la transition, les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal connexe au 1er septembre 2019. Lors de la transition, les actifs au titre de droits d'utilisation ont été évalués au montant de l'obligation locative, ajusté du montant des loyers payés d'avance ou à payer liés au contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont présentés dans les immobilisations corporelles et les obligations locatives, dans la dette à long terme.

Le total des charges locatives sur la durée du contrat demeure inchangé, mais le moment de la comptabilisation de ces charges peut changer. En ce qui concerne les contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple, la Société a comptabilisé une diminution des charges d'exploitation (attribuable au retrait des charges locatives), ainsi qu'une augmentation de la dotation aux amortissements (attribuable à l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation) et une augmentation des charges financières (attribuable à la désactualisation de l'obligation locative) dans l'état consolidé du résultat.

Même si les flux de trésorerie réels liés aux contrats de location qui étaient précédemment comptabilisés comme des contrats de location simple ne sont pas touchés, la Société a affiché une augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et une diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Ceci découle de la présentation du paiement de la composante capital de ces contrats de location dans les flux de trésorerie affectés aux activités de financement en vertu de la nouvelle norme, plutôt que dans les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation en vertu d'IAS 17.

Comme le permet IFRS 16, la Société a choisi d'appliquer certaines mesures de simplification. Elle a notamment choisi :

- de ne pas séparer les composantes non locatives des composantes locatives pour certaines catégories d'actifs sous-jacents;
- d'appliquer un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- d'exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation au 1er septembre 2019;
- d'utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- de ne pas comptabiliser les obligations locatives ni les actifs au titre du droit d'utilisation liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur;
- d'exclure les immobilisations incorporelles de l'application d'IFRS 16.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 1er septembre 2019.

	31 août 2019		**1er septembre 2019**
	Présenté	Incidence d'IFRS 16	Lors de l'adoption d'IFRS 16
(en milliers de dollars)	$	$	$
Immobilisations corporelles	2 024 173	61 525	2 085 698
Tranche courante de la dette à long terme	22 624	5 882	28 506
Dette à long terme	3 439 399	60 578	3 499 977
Passifs sur contrat et autres passifs	14 450	(4 935)	9 515

L'écart entre les engagements relatifs à des contrats de location simple de 191 millions $ au 31 août 2019 et les obligations locatives de 66,5 millions $ comptabilisées lors de l'adoption d'IFRS 16 au 1er septembre 2019 découlait principalement des facteurs suivants :

- l'exclusion de paiements de loyers d'environ 89 millions $ liés aux contrats qui ne satisfont pas aux critères énoncés dans IFRS 16, plus particulièrement pour la location de structures de soutènement;
- l'exclusion de certains coûts d'environ 43 millions $ qui sont engagés contractuellement en vertu de contrats de location et qui ne sont pas admissibles à la comptabilisation en tant qu'obligations locatives, comme les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux;
- l'effet dégressif de l'actualisation des paiements de loyers minimaux, selon un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 3,86 % au 1er septembre 2019, soit d'environ 23 millions $;
- l'inclusion de paiements de loyers d'environ 35 millions $ liés aux périodes de renouvellement et aux options de prolongation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées, mais qui n'avaient pas été exercées au 31 août 2019.

IFRIC 23

IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, clarifie l'application des exigences liées à la comptabilisation et à l'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser. En particulier, l'interprétation aide une entité à déterminer si elle doit considérer les traitements fiscaux incertains isolément ou collectivement, et traite des hypothèses que formule une entité en ce qui concerne les contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, de la façon dont une entité détermine le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, ainsi que de la façon dont une entité considère les changements dans les faits et les circonstances. L'adoption d'IFRIC 23 le 1er septembre 2019 n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

12. MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux normes IFRS qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de la Société et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de nos unités d'affaires. Le rapprochement entre les « flux de trésorerie disponibles » et le « BAIIA ajusté » et les mesures financières les plus comparables conformes aux normes IFRS est également présenté. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Le présent rapport de gestion présente également des indicateurs de rendement clés sur la base d'un taux de change constant, y compris les produits, le « BAIIA ajusté », les acquisitions d'immobilisations corporelles et les « flux de trésorerie disponibles ». Les mesures sur la base d'un taux de change constant sont considérées comme des mesures non conformes aux normes IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS; par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés.

Mesure non conforme aux normes IFRS	Utilisation	Calcul	Mesure la plus comparable selon les normes IFRS
Flux de trésorerie disponibles	La direction et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles pour mesurer la capacité de Cogeco à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.	Flux de trésorerie disponibles : - flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; Ajouter : - amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; - variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie; - impôts sur le résultat payés; - charges financières payées; Déduire : - impôts exigibles; - charges financières; - acquisition d'immobilisations corporelles[1]; et - remboursement des obligations locatives.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
BAIIA ajusté	Le BAIIA ajusté est une mesure clé couramment présentée et utilisée dans le secteur des télécommunications, puisqu'il permet d'établir une comparaison entre des sociétés dont la structure du capital diffère et qu'il constitue une mesure plus actuelle, celle-ci ne comprenant pas les investissements passés dans les actifs. Le BAIIA ajusté compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. Le BAIIA ajusté des unités d'affaires de Cogeco correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés.	BAIIA ajusté : - bénéfice de la période lié aux activités poursuivies; Ajouter : - impôts sur le résultat; - charges financières; - dotation aux amortissements; - frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition.	Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies
Sur la base d'un taux de change constant	Les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les acquisitions d'immobilisations corporelles et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures présentées sur la base d'un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de la performance financière sous-jacente de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change.	Les données sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre clos le 30 novembre 2018, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3082 $ CA pour 1 $ US.	Aucune mesure comparable selon les normes IFRS

(1) Exclut l'acquisition d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre.

12.1 RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

	Trimestres clos les	
	30 novembre 2019	30 novembre 2018
(en milliers de dollars)	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**151 071**	103 119
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme	**2 558**	2 153
Variations des activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	**86 656**	95 390
Impôts sur le résultat payés	**17 221**	27 471
Impôts exigibles	**(25 300)**	(13 841)
Charges financières payées	**40 684**	46 942
Charges financières	**(40 402)**	(47 163)
Acquisition d'immobilisations corporelles	**(122 030)**	(101 149)
Remboursement des obligations locatives	**(1 565)**	—
Flux de trésorerie disponibles	**108 893**	112 922

12.2 RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

	Trimestres clos les	
	30 novembre 2019	30 novembre 2018
(en milliers de dollars)	**$**	$
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	**94 216**	82 767
Impôts sur le résultat	**31 548**	18 572
Charges financières	**40 402**	47 163
Dotation aux amortissements	**124 263**	120 665
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**80**	7 034
BAIIA ajusté	**290 509**	276 201

13. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres clos	les 30 novembre		les 31 août		les 31 mai		les 28 février	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	**$**	$	$	$	$	$	$	$
Opérations								
Produits	**618 469**	607 361	610 510	592 277	617 617	598 877	608 574	554 143
BAIIA ajusté	**290 509**	276 201	280 981	268 942	289 935	277 397	284 863	252 879
Frais d'intégration, de restructuration et d'acquisition	**80**	7 034	839	1 812	1 155	2 260	3 823	15 999
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies	**94 216**	82 767	95 193	78 340	102 559	76 116	87 646	161 914
Bénéfice (perte) de la période lié(e) aux activités abandonnées	**—**	(3 622)	1 920	(1 052)	82 451	(5 365)	(5 369)	(16 079)
Bénéfice de la période	**94 216**	79 145	97 113	77 288	185 010	70 751	82 277	145 835
Bénéfice de la période lié aux activités poursuivies attribuable aux propriétaires de la Société	**31 284**	27 314	30 798	25 498	33 744	26 854	27 366	51 710
Bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société	**31 284**	26 168	31 445	25 165	59 883	25 155	25 667	46 618
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**151 071**	103 119	314 905	268 679	267 388	171 757	204 665	202 362
Acquisitions d'immobilisations corporelles	**122 030**	101 149	146 599	164 472	97 169	98 950	94 138	112 886
Flux de trésorerie disponibles	**108 893**	112 922	87 611	51 354	140 393	109 446	128 229	59 726
Bénéfice (perte) par action[1]								
De base								
Lié(e) aux activités poursuivies	**1,96**	1,68	1,91	1,56	2,09	1,64	1,69	3,16
Lié(e) aux activités abandonnées	**—**	(0,07)	0,04	(0,02)	1,62	(0,10)	(0,10)	(0,31)
Lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	**1,96**	1,61	1,95	1,54	3,71	1,54	1,58	2,85
Dilué(e)								
Lié(e) aux activités poursuivies	**1,94**	1,67	1,89	1,55	2,07	1,63	1,67	3,13
Lié(e) aux activités abandonnées	**—**	(0,07)	0,04	(0,02)	1,61	(0,10)	(0,10)	(0,31)
Lié(e) aux activités poursuivies et abandonnées	**1,94**	1,60	1,93	1,52	3,68	1,52	1,57	2,82
Dividendes par action	**0,475**	0,43	0,43	0,39	0,43	0,39	0,43	0,39

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

13.1 SAISONNALITÉ

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes, à l'exception de ce qui suit. Pour ce qui est du secteur des communications, le nombre de clients des services Internet et de vidéo est généralement plus faible au second semestre de l'exercice en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances et de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Communications offre ses services dans plusieurs villes comptant des institutions d'enseignement. Aux États-Unis, certaines régions sont également assujetties à des variations saisonnières attribuables à l'hiver et à l'été.

14. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 14 janvier 2020. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse corpo.cogeco.com.

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président exécutif du conseil d'administration

/s/ Philippe Jetté
Philippe Jetté
Président et chef de la direction

Cogeco inc.
Montréal (Québec)
Le 14 janvier 2020